

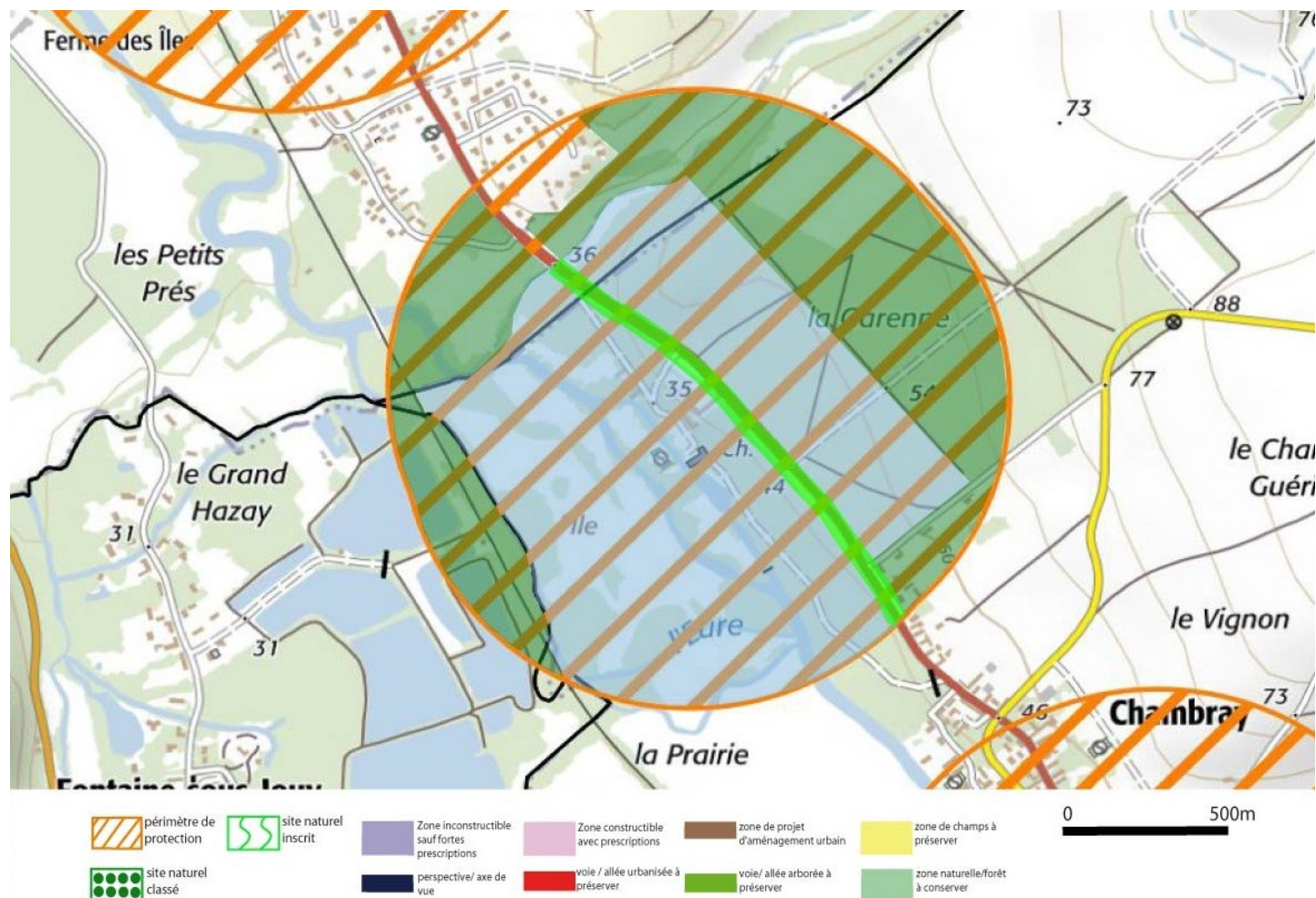
Chambray > Communs et Chapelle du Château

L'église de Chambray est protégée au titre des monuments historiques.

Les communs et la chapelle du château de Chambray ont été classés monuments historiques le 24 mai 1973.

Au XVII^e siècle, le comte de Louviers fit construire le château de Chambray sur un bras de l'Eure selon le classicisme français en vogue à cette époque. Une toiture haute en ardoises vient couronner les façades, rythmées par des chaînes en pierres de taille avec un remplissage de briques. L'édifice est largement modifié au XIX^e siècle. Au début du XX^e siècle, l'architecte Lisch ajoute une tour carrée au corps de logis selon une esthétique proche de la construction d'origine. La chapelle et les communs, plus récents, datent du XVIII^e siècle. Les communs sont composés de deux ailes perpendiculaires à arcades. L'aile sud-est est mise en valeur par un pavillon central avec un portail surmonté d'un fronton. Les façades mêlent la brique et la pierre (moellons enduits au mortier), tandis que les toitures mansardées sont couvertes de tuiles. Les bâtiments, partiellement défraîchis, présentent un bon état de conservation.

Situé sur la rive droite de l'Eure, le domaine est cerné de bois formant un écrin pour les bâtiments. Les communs sont bordés à l'Est par une route départementale qui traverse le parc. Ce paysage boisé autour du château et de la route est à préserver. Un ancien moulin désaffecté du XIX^e, avec ses ouvrages hydrauliques, occupe encore le site, à proximité des communs.



Périmètre de 500m avec ZFSP : Dans les 500 mètres, vous pouvez vous référer aux fiches essentiels générales. Toutefois, dans les secteurs bleu et rose, des prescriptions supplémentaires sont à prendre en compte eu égard aux enjeux pour la préservation de l'écrin du monument (voir au verso de la fiche).



Les communs vus de la route



L'aile sud-est



L'aile nord-ouest



Le pavillon central (aile sud-est)



Une lucarne (détail)



Les voûtes en briques des communs

Pour la zone
en bleu clair

Il s'agit d'une zone qui n'a pas vocation à être urbanisée. Seuls des bâtiments annexes au monument historique et dans le strict respect de son style peuvent être envisagés.

Pour le reste du
périmètre de 500m

Les avis seront cohérents avec ceux émis ces dernières années, à savoir : pas de maisons à volume compliqué (type V, W, Y, ou Z), pentes à 45° pour les volumes principaux, ardoise ou tuile plate de teinte brun vieilli, à 20u/m², avec un débord de toiture de 20cm, enduit de teinte beige clair avec modénatures (au choix : chaînages, encadrement de fenêtres, soubassement, colombage...). *Voir les autres fiches.



Le moulin situé aux abords des communs



Le château sur un bras de l'Eure



L'Eure



Une vue sur la vallée de l'Eure



L'église de Chambray



Le bâti rural à Chambray